

L
 le quatre du mois de mai de l'an mil sept cent soixant
 huit est né et le meme jours fut baptizé par moi pretre
 soussigné pierre francois joseph godart fils legitime de pierre
 francois manouvrier de son stile et de marie madelaine
 merlen, le parain a été pierre francois lemoine
 manier de profession en cette paroisse et la maraine
 a été marie magdelaine broignart tante au baptizé
 demeurante a Wisque paroisse de longuenesse le parain
 ayant déclaré scavoir écrire a De ce interpellé signé avec moi
 le present acte le meme jours mois et an que dessus et la
 maraine pour ne le scavoir a faite sa marque ordinaire
 pierre francois le moine
 marque + de marie madelaine broignart
 L. A. Denielle pretre

B.1768.5.4

Le quatre du mois de mai de l'an mil sept cent soixant
 huit est né et le meme jours fut baptizé par moi pretre
 soussigné pierre francois joseph godart fils legitime de pierre
 francois manouvrier de son stile et de marie madelaine
 merlen, le parain a été pierre francois lemoine
 manier de profession en cette paroisse, et la maraine
 a été marie magdelaine broignart tante au baptizé
 demeurante a Wisque paroisse de longuenesse le parain
 ayant déclaré scavoir écrire a De ce interpellé signé avec moi
 le present acte le meme jours mois et an que dessus et la
 maraine pour ne le scavoir a faite sa marque ordinaire

pierre francois le moine

marque + de marie madelaine broignart

L : A : Denielle pretre